

Évaluation du contrat régional « saison culturelle 2007 »

du Parc naturel régional de la Brenne

diversité

spectacles



culture

acteurs

territoire

animation



Introduction

Depuis quelques années, plusieurs structures ont mis en place des saisons culturelles sur le territoire. Afin d'engager une action territoriale plus importante, le Parc naturel régional de la Brenne a décidé de porter une saison culturelle en 2007.

Aujourd'hui, il paraît donc important d'en faire le bilan pour rendre compte des réussites et des synergies mais aussi des échecs et des difficultés de cette première année. Cette évaluation doit aussi permettre d'avoir des données chiffrées. En effet, jusqu'à ce jour, il n'existe aucun document regroupant le nombre d'entrées aux manifestations culturelles sur le territoire. Même si le Parc inscrit ses actions plus dans un souci de qualité que de quantité, il paraît important de chiffrer et surtout d'étudier le détail de cette fréquentation (scolaires, gratuits, répartition sur l'année...). L'étude des financements entre aussi en compte dans l'évaluation. En effet, elle permet de prendre conscience de l'état de santé des structures culturelles mais aussi d'avoir une vision d'ensemble des partenaires financiers.

Toutes ces informations sont des points de référence pour les années à venir. L'utilité de cette évaluation est d'autant plus renforcée que 2007 fût une année couronnée d'un important succès. Par ailleurs, le dossier de 2008, on le sait, a déjà rencontré quelques difficultés. L'objectif de cette évaluation est donc aussi de travailler sur l'avenir. L'avenir proche, pour 2009, en proposant un dossier solide, en fluidifiant les procédures et en résolvant les problèmes rencontrés jusqu'alors. Mais aussi, l'avenir de façon plus globale, en pensant au moment du renouvellement de la procédure du contrat de saison, à l'avenir du territoire, à son développement culturel, à la pérennité des acteurs locaux, et à ce que l'on souhaite offrir aux habitants. Ces enjeux sont à imaginer et à défendre aujourd'hui pour mieux les mettre en œuvre demain.

L'évaluation proposée se base sur des entretiens et une collecte de données réalisés de mars à mai 2008 par Julie-Anne Dumay, étudiante en Master 2 «développement culturel dans les territoires» à Lille et venue en stage au Parc pour effectuer ce travail.

Ainsi, les douze acteurs de la saison culturelle 2007 ont été rencontrés de façon individuelle. La liste des personnes interrogées et la description de leurs actions se trouvent en première page de ce document. Il est à noter que chaque fois que nous employons le terme « acteurs culturels », il s'agit des douze acteurs ayant participé à cette étude et non pas de l'ensemble des acteurs sur le territoire du Parc.

La première partie de ce document s'appuie sur les entretiens réalisés et présente une série de constats dans divers domaines : la programmation, le public, les relations entre les acteurs, les élus et le Parc, le matériel et les lieux de diffusion. Elle permet de dresser le paysage dans lequel les acteurs travaillent et évoluent. C'est sur cette base que l'ensemble du travail s'appuiera par la suite.

La seconde partie de ce dossier consiste en la présentation de données chiffrées sur les sources de financements des acteurs culturels et sur la fréquentation des spectacles sur l'ensemble du territoire en 2007. Il est à préciser que l'étude des financements s'inscrit dans le cadre d'une procédure régionale mais il a été estimé que les budgets étudiés reflétaient plutôt bien, dans l'ensemble, la réalité financière des acteurs culturels.

Enfin, le dernier « acte » de ce dossier a été composé lors de la commission Culture du Parc du 18 juin dernier. En s'appuyant sur ce constat, les acteurs culturels ont réfléchi ensemble à des propositions pour l'avenir de la diffusion culturelle sur le territoire.

12 opérateurs culturels en 2007... 12 spécificités...

Daniel Champigny et Stéphanie Petit, ACEL Théâtre

Créations théâtrales contemporaines et accueil de spectacles professionnels et amateurs. Souhait de ne pas avoir une programmation fixe.

Véronique Champigny, AnimaNéons

Mise en place d'un festival de marionnettes mêlant diverses disciplines : théâtre, danse, vidéo, musique... Des spectacles pour adolescents et adultes sont également programmés pour démontrer au public que le domaine des marionnettes ne touche pas que les enfants.

Roger Houlet, Arts et Loisirs en Pays d'Azay et Brenne Tourangelle

Organisation d'un festival annuel au Château d'Azay-le-Ferron. Programmation de concerts autour de la danse traditionnelle, chansons à textes, musique jazzy, classique, médiévale et renaissance.

Samuel Saudrais, Centre Culturel du Blanc

Une vingtaine de spectacles sont programmés chaque saison. Volonté de mêler les genres : théâtre, musique classique et actuelle, spectacles professionnels et amateurs. Parti pris de programmer quelques artistes en développement.

Laurent Laroche, Comédie Bélâbraise

Création de pièces de théâtre populaire. Une tournée est organisée en hiver et un spectacle est donné sur le canton de Bélâbre en été.

François Foret, Compagnie Le Rêveur du Temps Fou

La compagnie du Rêveur travaille dans plusieurs domaines : création de pièces de théâtre, mise en place d'événements (Les Estivités, Les Hivernales) et sensibilisation grâce à divers ateliers de théâtre et interventions d'artistes dans les classes.

Audrey Faure, Communauté de communes Brenne Val de Creuse

Accueil de spectacles scolaires pour les 23 écoles de la communauté de communes. Une action est prévue par trimestre pour chaque classe. Des séances tout public sont aussi programmées.

Jean-François Lalange, Communauté de communes Cœur de Brenne

Accueil de spectacles tout public dans les différentes communes de la Communauté de communes. Actions également organisées à destination des scolaires. Programmation d'artistes locaux principalement.

François Mignet, Ensemble vocal du Blanc

Chorale composée d'une cinquantaine de personnes. Organisation de 4 concerts par an. Répertoire classique et ouverture sur des chants plus contemporains.

M. Lalau, Eté du Tertre

Organisation de spectacles de théâtre grec donnés par la troupe parisienne Demodocos. Volonté de mettre en valeur des sites exceptionnels de la région grâce au spectacle.

Emmanuelle Dunand, Fédération des Organisations Laïques de l'Indre

Le festival Chapitre Nature fait partie de la programmation annuelle du service lecture et écriture de la FOL36. Il s'agit d'un événement autour du livre nature et de l'environnement.

Sandrine Poncet, Musique Ensemble

Organisation de plusieurs concerts dans des églises de Brenne. Un programme est choisi autour d'un thème central pour promouvoir la musique de chambre et créer des échanges entre les musiciens et le public.

Partie 1 : Constats

1. La programmation

La relation au territoire est essentielle dans la programmation de la saison culturelle. En effet, les acteurs culturels partagent tous le même attachement au territoire et possèdent la même volonté de l'animer. Bien au-delà d'un projet artistique, le territoire devient le point de départ de manifestations culturelles. Animer le territoire, c'est le mettre en valeur mais c'est aussi proposer à la population locale des actions culturelles. C'est pourquoi les acteurs souhaitent avant tout diffuser leurs manifestations à une échelle locale. Par ailleurs, ils ont aussi conscience de l'importance de se produire en dehors du territoire. En effet, présenter un spectacle à l'échelle régionale est valorisant mais cela permet surtout d'échanger avec d'autres professionnels ou amateurs et de créer de nouveaux réseaux. A travers ces prestations diffusées à une plus grande échelle, c'est le territoire local des acteurs culturels qui en bénéficie par tous les apports que ces échanges impliquent. Il est à noter que l'attachement au territoire se renforce lorsque les structures culturelles y sont implantées depuis plusieurs années. En effet, l'évaluation a mis en avant que les manifestations les plus identifiées sur le Parc sont celles qui sont portées par des structures qui existent depuis une dizaine d'années.

La programmation de la saison culturelle s'appuie également sur des projets artistiques audacieux. En effet, les manifestations se spécialisent dans divers disciplines : marionnettes, musique classique, médiévale et renaissance, chants chorales, théâtre grec et contemporain, jeune public, livre nature... Chacun des acteurs culturels a une ligne artistique bien définie et ils n'hésitent pas à partager ces choix avec la population locale. On peut y voir là une certaine prise de risques en proposant ces manifestations à un public de non initiés.

La majorité des acteurs culturels sont des «programmeurs de spectacles», c'est-à-dire qu'ils organisent des manifestations et accueillent des artistes. Dans la programmation de la saison culturelle, une large place est faite aux artistes régionaux. Néanmoins, certains acteurs culturels éprouvent des difficultés à recevoir des artistes de la région. En effet, le renouvellement du réseau dépend du domaine artistique. Lors des entretiens, il a été évoqué par exemple le manque d'artistes régionaux dans le milieu des musiques actuelles.

Certains acteurs de la saison culturelle sont plutôt des créateurs. Il s'agit là de structures pour la plupart associatives. Celles-ci créent un spectacle, le montent, gèrent sa diffusion et la logistique. On peut également voir sur le territoire des acteurs culturels qui couplent les rôles de programmeur et de créateur.

L'évaluation a permis de mettre en avant les critères utilisés par les acteurs culturels pour la mise en place et la sélection d'un spectacle :

- critères techniques : favoriser les petites formes et les spectacles autonomes au niveau technique...
- critères de qualité : mise en scène, propos et thèmes abordés...
- critères de satisfaction : se mettre à la place du public, répondre au mieux à ses attentes, esprit familial...

Pour choisir un spectacle, plusieurs méthodes de travail apparaissent. Tout d'abord, la programmation de spectacles se fait de façon collective, au sein même de la structure ou/et en faisant appel à des acteurs extérieurs grâce à différents contacts. En effet, le développement culturel du territoire s'appuie sur des réseaux tels que la Fédération des Organisations Laïques de l'Indre, le Parc naturel régional de la Brenne ou encore la commission « Culture et école » de la communauté de communes Brenne Val de Creuse.

Contrairement à la première méthode de travail qui s'applique généralement aux structures professionnelles, la seconde se retrouve plutôt dans les associations ou les petites structures du territoire. Elle consiste à s'appuyer sur une seule personne ou un groupe restreint pour faire la programmation. Cette tendance peut être expliquée par le fait que les associations reposent sur des « identités fortes ». En effet, celles-ci ont été créées par une personne qui a porté et porte encore le projet seule. D'ailleurs, la moitié des associations du territoire ont le même président depuis au moins 7 ans et cela va jusqu'à 25 ans !

Côté création, il est à noter que le niveau des amateurs qui participent au contrat de saison est déjà élevé : beaucoup suivent des cours et ateliers au-delà des répétitions (techniques vocales ou ateliers de théâtre par exemple). Ainsi, ils font appel à des professionnels pour la réalisation de leurs productions ce qui leur permet de présenter des spectacles plus aboutis.

2. Le public / les habitants / les spectateurs

Les acteurs culturels souhaitent avant tout toucher un public de « proximité » : habitants, scolaires, familles. Plutôt que l'idée d'un public ciblé, la notion de « tout public » est ici défendue. Même si la Communauté de communes Brenne Val de Creuse et la FOL 36 ont une action ciblée vers les scolaires, elles organisent aussi des manifestations pour le tout public. Lors des entretiens, certains acteurs culturels ne se sont même pas exprimés sur la question de leur public, préférant évoquer plutôt des notions de « spectateurs », « population » ou « habitants ».

Les spectateurs de la saison culturelle viennent pour la plupart du territoire du Parc. Sur une manifestation, on retrouve en premier lieu des habitants de la commune accueillante et des communes alentours. Parfois, le rayonnement d'un spectacle est plus large. En effet, la moitié des acteurs culturels de la saison accueillent des spectateurs habitant au-delà du territoire du Parc. Ils proviennent de villes voisines : Châteauroux, Châtelleraut et Limoges, mais aussi de départements limitrophes : Indre et Loire, Vienne et Cher. L'origine géographique peut s'élargir encore plus (jusqu'à Paris par exemple) mais cela reste de l'ordre de l'exceptionnel. Ces spectateurs extérieurs au territoire sont généralement des connaisseurs ou des personnes intéressées par des créneaux artistiques particuliers. La programmation apparaît donc comme le facteur principal d'influence de la fréquentation. Par ailleurs, les réseaux des organisateurs jouent aussi dans l'origine géographique des spectateurs. De plus, les manifestations estivales et les spectacles de plein air drainent un plus large public. Il est tout de même à noter qu'à une manifestation ne correspond pas une origine géographique de spectateurs.

La plupart des acteurs culturels évoquent la présence d'habités lors de leurs manifestations. Cependant, cela reste assez variable. En effet, plus l'implantation de la structure organisatrice est ancienne sur le territoire, plus la manifestation se constitue un réseau d'habités. L'existence de ces « noyaux durs » est la preuve que des habitudes culturelles se sont créées sur le territoire. En effet, les habitants se sont familiarisés avec le paysage culturel qui leur ait proposé. Il a également été constaté que ces spectateurs ne présentaient pas de problème de mobilité. Les acteurs culturels ont donc souligné que la mobilité et la motivation des habitants pour venir à un spectacle allaient sans doute de pair.

Il n'y a pas d'obligation à mettre en place des actions de sensibilisation sur le territoire. Chaque acteur doit donc gérer de façon individuelle ses actions pédagogiques. En 2007, la moitié des acteurs culturels n'ont pas mis en place d'actions de sensibilisation. Par ailleurs, on peut souligner qu'un quart de ceux-ci aurait souhaité en faire. Etant donné que les actions de sensibilisation ne sont pas systématiques lors de la présentation d'un spectacle, cela pose plusieurs problèmes et notamment celui de la venue de nouveaux publics. Cette idée a été évoquée par rapport à l'absence des adolescents sur les manifestations.

Les actions de sensibilisation organisées sur le territoire s'adressent en majorité aux scolaires. Il apparaît très important, pour les acteurs culturels, de ne pas détacher l'événementiel du pédagogique. Certains acteurs culturels vont même jusqu'à se donner une mission d'éducation artistique. Les collégiens et lycéens ont eux aussi accès aux actions pédagogiques mais leur organisation se fait de façon indépendante. En effet, la gestion des collèges et lycées relevant de la compétence du Conseil Général et Régional, les acteurs locaux peuvent difficilement mettre en place des actions à destination de ces élèves.

Tous les acteurs culturels reconnaissent que des actions pédagogiques doivent également être entreprises pour les habitants afin de les sensibiliser aux diverses formes artistiques. De ce fait, le succès d'un spectacle ne passe pas forcément par le nombre d'entrées mais bien par le travail de fond qu'il y a eu avec les spectateurs. Les actions de sensibilisation doivent être des possibilités de recherche pour tout le monde.

Par ailleurs, certains acteurs culturels ont souhaité souligner que les actions de sensibilisation ne doivent pas être systématiques et que les spectacles peuvent aussi être vus juste pour le plaisir.

3. Le réseau, les élus, le Parc

La saison culturelle c'est avant tout un réseau d'acteurs multiples. Elle est perçue par les anciens acteurs culturels comme un aboutissement des liens tissés entre eux. Ce réseau d'acteurs, présent depuis une dizaine d'années sur le territoire, est très soudé, les membres se connaissent autant sur le plan professionnel que personnel. La communication entre eux est très fluide. La création de la commission Culture du Parc, la confection du guide des acteurs culturels et plus récemment, la mise en place d'une saison culturelle territoriale, ont permis un plus fort rapprochement des acteurs entre eux et notamment avec les nouveaux arrivants. En effet, ces regroupements permettent aujourd'hui aux nouveaux acteurs culturels de s'ancrer sur le territoire et dans le réseau culturel. C'est un endroit privilégié pour les contacts et pour s'ouvrir à d'autres acteurs. La saison culturelle du Parc est donc aujourd'hui composée d'acteurs hétéroclites. Tous reconnaissent que cette diversité est une force pour proposer sur le territoire tout type de spectacle et pour tous les habitants.

Cependant, il subsiste des difficultés à travailler en réseau. Les acteurs culturels sont investis de façon individuelle mais ne s'inscrivent pas dans un projet commun. La saison culturelle ne présente pas de ligne directrice, son objectif étant essentiellement d'animer le territoire, et s'ajoute à cela une mauvaise répartition de l'offre sur le territoire. De plus, il existe un différend entre les acteurs présents sur le territoire de façon ponctuelle et ceux établis sur l'année. Ces derniers critiquent la mise en place d'actions uniquement sur la période estivale et la présence « saisonnière » de ces acteurs culturels. Pour eux, il existe un décalage entre les manifestations et leur ancrage sur le territoire. On parle de déterritorialisation. Les acteurs « saisonniers » quant à eux éprouvent des difficultés à s'intégrer dans le réseau du territoire.

De façon générale, les élus s'intéressent aux manifestations culturelles mais leur investissement reste très variable. Cela dépend surtout de la sensibilité de la personne. Il y a quelques années, sur le territoire, certains élus ont eu un fort investissement dans le domaine éducatif et culturel. Cela a contribué à la formation d'un réseau d'acteurs informel et soudé, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Pourtant les acteurs culturels interrogés signalent l'incompréhension permanente existant entre le milieu culturel et l'action politique.

Les acteurs culturels pensent que cela a plus de cohérence que le Parc soit le porteur de la saison culturelle. Cela permet en effet de travailler sur l'ensemble du territoire et d'avoir une vision globale des actions. Au-delà d'une entité administrative, le Parc est aussi un lieu physique, permettant aux acteurs culturels de se rassembler à la Maison du Parc. La saison culturelle du Parc est aussi un outil pour les acteurs culturels dans 4 domaines :

- outil financier : avoir plus de financements donne une marge de manœuvre plus grande,
- outil de conseils : des personnes ressources sont présentes (notamment Sébastien Rigaud) et les prises d'initiatives sont favorisées,
- outil d'apprentissage : acquisition de nouvelles compétences lors de la réalisation et du montage d'actions,
- outil de diffusion : carnet d'adresses du Parc, vaste territoire pour communiquer.

4. Le matériel et les lieux de diffusion

Seulement trois acteurs culturels sur les douze n'ont aucun matériel scénique. Les autres détiennent du matériel en lumière, une sonorisation de base et des pendrillons. Ils possèdent très peu de matériel en son car c'est un milieu qui évolue très vite et chaque artiste a des demandes très spécifiques. Dans ce cas, les acteurs culturels font appel à la location. Deux organismes sont cités : l'ODASE (Conseil Général) et Imédia (privé), tous deux situés à Châteauroux.

Les acteurs culturels se prêtent facilement le matériel entre eux. Ils commencent à connaître ce que chacun possède, ce qui favorise les échanges. Une politique de prêt se fait donc déjà indirectement sur le territoire, de façon informelle et dans un esprit de troc. Ce système fonctionne plutôt bien dans l'ensemble grâce à la bonne entente au sein du réseau culturel. S'il y a un problème, il est ainsi facile d'en parler. Cependant, certains acteurs culturels ont exprimé leur souhait d'une plus grande transparence au sein du réseau pour passer au-delà des relations amicales dans le prêt.

Il n'y a pas de salle de spectacles sur le territoire, par conséquent, les lieux de diffusion sont divers. Les spectacles sont généralement donnés dans les salles des fêtes. Seule la salle des fêtes du Blanc est équipée « spectacle » (grill, projecteurs, régie). La polyvalence de ces lieux et leur présence dans la quasi-totalité des communes du Parc en font un outil souvent médiocre techniquement mais idéal pour apporter les spectacles au plus près des habitants. En été, d'autres lieux sont fréquemment utilisés : jardins, places de villages, granges de château... La programmation peut aussi influencer le choix du lieu de représentation. Par exemple, les concerts de musique classique ou les chœurs sont généralement programmés dans les églises pour la bonne acoustique. Enfin, on voit apparaître l'utilisation de chapiteaux en période estivale comme hivernale sur le territoire.

Partie 2 : Données chiffrées de la saison 2007

1. Les financements

Deux profils se dessinent quant aux sources de financements.

Le premier regroupe des structures qui ont peu de financeurs mais une intervention importante de ceux-ci dans la mise en place d'actions culturelles. Il a été constaté qu'il s'agissait en général des collectivités territoriales. En effet, les collectivités participent pour près de 70% au financement de leurs actions culturelles.

Le second profil rassemble des structures pour la majorité associatives. Celles-ci ont de nombreuses sources de financements (de 5 à 9 partenaires financiers différents). On retrouve le Conseil régional, le Conseil général, le programme Leader +, le fond d'animation du Parc, la DRAC, la DDJS, le SPEDIDAM, la CAF et des fonds privés. L'intervention de ces différents partenaires est très variable selon les projets. L'autofinancement représente aussi pour ces structures culturelles une ressource financière importante, celui-ci permettant d'équilibrer leur budget. Par conséquent, les réserves financières des associations s'amenuisent petit à petit, ce qui est inquiétant. Jusqu'à quand arriveront-elles à s'autofinancer?... Lors des entretiens, ce problème a été évoqué car les associations n'ont pas de trésorerie d'avance et les délais de paiement des subventions sont trop longs. En effet, depuis que le Parc porte le contrat de saison, la totalité de la somme allouée peut mettre jusqu'à deux ans avant d'être entièrement reversée à la structure organisatrice. La longueur des délais s'explique notamment par le retard accumulé entre le Conseil régional et le Parc (les ressources ne sont pas analytiques et divers problèmes administratifs). Dans ce contexte, il devient donc difficile pour les acteurs culturels les plus fragiles de s'engager sur de nouveaux projets sans avoir perçu la totalité de la subvention octroyée pour le projet précédent. Aujourd'hui les associations s'essouffent et la fatigue se fait sentir. L'enjeu est donc important car plus de la moitié des acteurs de la saison 2007 sont des associations d'amateurs et elles représentent une ressource précieuse pour l'animation culturelle du territoire. Le Parc doit donc travailler sur ce problème pour éviter l'extinction de celles-ci.

Pour pallier aux problèmes de trésorerie, certains acteurs culturels font appel à l'association ALASCA (Association Laïque d'Aide, de Soutien et de Conseil aux Associations), créée en 2007 et qui a pour objet principal l'appui aux associations du département de l'Indre favorisant le développement local et les activités culturelles et socioculturelles. Pour cela, elle est chargée, entre autres, de la gestion d'un fond d'avances remboursables destiné aux associations en attente de subventions accordées.

2. Nombre de spectateurs sur l'année 2007

a. La saison culturelle

L'ensemble des actions inscrites au contrat de saison 2007 représente un **total de 16 516 entrées**. C'est le spectacle vivant et les festivals qui rassemblent le plus grand nombre de spectateurs : 13 542 entrées soit 82% de la fréquentation globale. Viennent ensuite les manifestations amateurs (2 143 spectateurs) puis les résidences d'artistes (831 participants).

En 2007, 63.4 % des entrées étaient gratuites. En effet, sur 16 516 entrées, 10 470 étaient gratuites. Pour la plupart des manifestations, c'est le nombre d'entrées gratuites qui est le plus important. Seules les manifestations amateurs présentent plus d'entrées payantes.

Manifestations amateurs :	Festival :
394 gratuites	3905 gratuites
1 749 payantes	2456 payantes
Spectacle vivant :	Résidences d'artistes :
5 608 gratuites	563 gratuites
1 573 payantes	268 payantes

Les scolaires représentent 3 775 entrées, soit 22.8% de la fréquentation totale.

Les manifestations proposées sur l'été (juillet et août) ont rassemblé 5 318 spectateurs. Les mois de juin et septembre quant à eux, en ont mobilisé 1 856. Pour la période estivale juin-septembre, on arrive donc à un total de 7 174 entrées. Ce qui représente 43.4 % des entrées totales sur l'année.

b. Les autres manifestations sur le territoire en 2007

Une trentaine de manifestations ont eu lieu sur le territoire du Parc mais n'étaient pas inscrites au contrat de saison pour des raisons diverses (communes participant déjà à un autre contrat de saison, projet artistique non éligible...). L'ensemble de ces spectacles a réuni pour près de 8 000 spectateurs dont la moitié sur les spectacles de son et lumière de Vendœuvres.

Si on additionne ces données avec celles de la saison culturelle, on arrive à un total de **24 492 spectateurs sur le territoire du Parc en 2007**. Ces chiffres nous montrent donc qu'il existe un certain intérêt des habitants pour les manifestations culturelles locales et qu'il y a bel et bien un public qui se mobilise sur celles-ci.

Partie 3 : Enjeux

	Atouts	Faiblesses
La programmation	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation éclectique • Choix artistiques audacieux • Qualité des spectacles • Implantée sur le territoire... • ...mais ouverte sur l'extérieur • Programmation d'artistes régionaux • Création de spectacles 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix artistiques pas appréciés systématiquement par les habitants • Manque de temps des professionnels pour aller voir des spectacles • Lien direct entre le financier et la programmation • Difficulté à trouver son rythme pour les « néo » acteurs culturels.

Enjeux :

- Favoriser la diversité artistique
- Répartir l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire du Parc
- Ouvrir le territoire sur l'extérieur
- Soutenir les acteurs locaux (organismes, artistes, associations...)

	Atouts	Faiblesses
Le public / les habitants / les spectateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Public de proximité : habitants, scolaires, familles... • Fidélisation des spectateurs • Habitudes culturelles créées depuis quelques années • Le bouche à oreille comme outil de communication principal • Pas de problème de mobilité pour les spectateurs intéressés • Rayonnement des spectacles parfois très large 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de jeunes aux spectacles (12-20 ans) • Difficultés à évaluer les spectateurs sur les manifestations gratuites • Tout le monde n'a pas la démarche d'aller voir des spectacles • La population locale ne s'investit et ne vient pas systématiquement aux spectacles • Problème de mobilité sur le territoire
Les actions de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de ne pas détacher l'événementiel du pédagogique • Conscience de l'importance des actions culturelles : le succès d'un spectacle passe aussi par le travail de sensibilisation qu'il y a eu • Mission d'éducation artistique de certains acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'obligation de mettre en place des actions de sensibilisation lors de la venue d'un spectacle • Actions pédagogiques difficilement envisageables sur l'été • Difficultés à organiser des actions à destination des adolescents

Enjeux :

- Renouveler le public et notamment faire venir les jeunes
- Mieux connaître les spectateurs
- Mobiliser les habitants locaux sur des manifestations qui ont lieu dans leurs communes
- Développer une circulation des publics
- Favoriser la mise en place d'actions de sensibilisation

	Atouts	Faiblesses
Le Parc, porteur du contrat de saison	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance de certaines manifestations culturelles en tant que telles grâce au contrat de saison• Simplicité et souplesse du dossier• Financements intéressants• Bonne méthode de travail pour la préparation de la saison culturelle (3 réunions)• Dynamique de groupe lors des réunions• Importance du technicien dans le tissage du réseau culturel• Vision globale des actions• Disponibilité du technicien : conseil et suivi des actions• Climat de confiance• Intervention du technicien en tant que médiateur	<ul style="list-style-type: none">• Manque de visibilité de la saison culturelle• Elle n'apporte rien d'autre que du financier• Financements plafonnés• Délais de trésorerie et de signature des conventions trop longs• Le fonctionnement collectif est lourd• Les projets artistiques non clairement définis peuvent concourir• Manque de suivi régulier des dossiers : le technicien a beaucoup à faire• Les acteurs ont plusieurs casquettes : ils se votent leurs subventions eux-mêmes

Enjeux :

- Pérenniser et valoriser les actions du territoire
- Continuer de faire du contrat de saison un outil intéressant financièrement
- Améliorer les procédures administratives actuelles
- (Re) Définir le rôle du Parc, du président, de la commission et du technicien

	Atouts	Faiblesses
Le réseau des acteurs culturels	<ul style="list-style-type: none">• Diversité des acteurs• Sollicitation fréquente des acteurs culturels par les professionnels et les habitants• Nombreux réseaux : FOL, le Parc, la Commission culture et école de la communauté de communes BVDC, le réseau scolaire• Réseau soudé• Communication fluide	<ul style="list-style-type: none">• Difficultés à travailler en réseau• Manque de communication entre les acteurs culturels• Pas d'inscription autour d'un projet commun• Décalage entre les manifestations déterritorialisées (acteurs saisonniers) et les manifestations sur l'année

	<ul style="list-style-type: none"> • Relations autant professionnelles que personnelles 	(acteurs du territoire)
--	--	-------------------------

Enjeux :

- Créer une dynamique de saison
- Fédérer les acteurs culturels autour d'un projet commun
- Faire de la diversité une force

	Atouts	Faiblesses
Les relations avec les élus	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt des élus aux manifestations culturelles • Appui sous forme d'aides matérielles, financières ou humaines • Certains élus ont eu un fort investissement dans le domaine éducatif et culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement très variable • Manque de compréhension • Pas suffisamment de concertation • Incompréhension permanente entre le milieu culturel et l'action politique

Enjeux :

- Investir les élus dans les projets culturels du territoire
- Présenter aux élus l'importance du développement culturel pour un territoire : les enjeux et les problématiques engagés.

	Atouts	Faiblesses
Le matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un parc de matériel scénique • Mobilité du matériel : échange ou location • Présence de professionnels qui manipulent le matériel technique • Echanges facilités par les bonnes relations entre les acteurs culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel délicat n'aime pas trop bouger. Il est rarement prêté • Certains acteurs culturels éprouvent des difficultés à emprunter • Le prêt de matériel entraîne une gestion lourde • L'embauche de techniciens coûte cher • Problèmes de l'ODASE : éloigné, heures d'ouverture, fonctionnement du matériel

Enjeux :

- Ne pas être limité dans l'accueil de spectacles pour des raisons techniques

	Atouts	Faiblesses
Les lieux de diffusion	<ul style="list-style-type: none">• Présence de salles des fêtes dans la quasi-totalité des villages du territoire• Bonne acoustique dans les églises• Utilisation de chapiteaux	<ul style="list-style-type: none">• Pas de salle de spectacles sur le territoire• Salles des fêtes médiocres techniquement• L'inadaptation des lieux devient un des premiers critères de sélection d'accueil d'un spectacle• Jouer dans des églises c'est se priver d'une partie du public, notamment des jeunes

Enjeux :

- Ne pas être limité dans l'accueil de spectacles pour des raisons techniques
- Améliorer les conditions d'accueil des artistes et du public

Partie 4 : Propositions

1. En amont de la commission Culture

Cette liste a été effectuée afin de pouvoir mettre en perspective les enjeux soulevés avec des réalisations concrètes. Validée par le président de la commission Culture, elle a été un point d'appui tout au long de la réunion du 18 juin dernier afin d'enrichir les débats.

- Définir les conditions d'accès au contrat de saison : favoriser les projets artistiques bien définis, lorsque le risque financier est moindre peut être moins soutenir (le succès assuré ? accueil de spectacles gratuits), favoriser les disciplines encore peu présentes (arts plastiques)
- Mieux gérer les délais : faire un retro planning pour rendre les dossiers à temps, faire le contrat de bilan dès début janvier n+1, rendre obligatoire le rendu des grilles d'évaluation après la manifestation
- Alléger la charge de travail du technicien : embaucher une personne au Parc qui gérerait le contrat de saison, déléguer une partie de la charge de travail du technicien
- Créer des relations au-delà du financier avec les acteurs culturels : importance de la commission Culture, inciter la présence des acteurs lors des réunions de préparation de la saison culturelle, ne pas réduire la commission culture au contrat de saison, se tenir au courant de ce qui se passe sur le territoire
- Prendre en charge des dépenses telles que la communication, les frais techniques de lumière des manifestations amateurs (véritable effort pour améliorer la qualité du concert), toutes les dépenses liées aux artistes (hébergement, déplacement, nourriture...)
- Faire une réunion à la fin de la saison pour avoir les réactions à chaud des acteurs culturels sur la saison, faire ce bilan chaque année. Faire 5 questions pour évaluer chaque année le ressenti des acteurs culturels sur la saison.
- Inscrire dans la convention l'obligation pour chaque acteur culturel de faire la promotion des spectacles de la saison : leur transmettre le calendrier des spectacles en début d'année (reprendre celui pour la mise en ligne).
- Avoir une communication commune : créer un agenda culturel pour présenter l'ensemble des spectacles, adoption d'un logo / slogan communs, continuer la mise en ligne de la saison culturelle

- Faire accepter que l'animation du territoire est aussi importante que le travail sur l'année : intégrer les nouveaux acteurs culturels au même titre que ceux qui travaillent depuis de longues années sur le territoire.
- Soutenir plus largement les projets artistiques audacieux (financièrement et matériellement)
- Créer une commission « spectacles », permettant aux organisateurs d'échanger sur les spectacles vus et ainsi de programmer avec un certain gage de qualité
- Mettre en place des résidences d'artistes ou des « tournées d'artistes » sur les sites du territoire peu couverts par l'offre culturelle
- Continuer l'accompagnement des projets au niveau administratif et technique
- Evaluer le profil des spectateurs : faire des enquêtes, des questionnaires à la sortie des spectacles, mise en place d'un livre d'or, interroger les personnes au moment de leur achat de billet
- Mettre en place une politique de sensibilisation
- Mutualisation du matériel et des compétences techniques (professionnels)
- Assurer la présence de techniciens professionnels sur le territoire
- Concevoir une politique de prêt de matériel adaptée aux moyens du territoire : définir qui en a la charge, pour quel parc de matériel, quels fonds pour renouveler celui-ci, définir les responsabilités et assurances...
- Créer un organisme indépendant de prêt de matériel (type ODASE)
- Posséder un véhicule à louer ou à prêter adapté au transport de matériel fragile
- Aménager les salles polyvalentes : réalisation d'un guide d'aménagement des salles polyvalentes pour l'accueil des spectacles (faire le noir, branchements électriques, accroches...).
- Connaître les lieux existants : réalisation d'un inventaire des lieux de diffusion et mise en ligne de la base de données sur le site du Parc.
- Penser à de nouveaux lieux de diffusion à l'échelle de l'offre du territoire : est-ce qu'une salle de spectacles serait assez exploitée ? est-ce que la mise en place d'une salle de spectacles correspond à l'envie de répartir l'offre sur l'ensemble du territoire ?
- Assurer une situation financière stable pour les associations : réduire les délais de trésorerie, association « ALASCA » pour emprunter sans intérêts

- Conseiller et accompagner les membres de l'association ou bénévoles sur lesancements de projets
- Favoriser les projets associatifs bien définis
- Favoriser le renouvellement des bureaux des associations, éviter les projets qui ne tiennent que sur une personnalité
- Donner envie aux habitants de s'impliquer dans les associations : valoriser l'investissement associatif et laisser aux bénévoles le choix de leurs actions.
- Définir le degré d'implication et le rôle des élus dans les projets culturels
- Impliquer les élus dans la conception des projets : ne pas les considérer que comme des financeurs mais comme des partenaires potentiels

2. Propositions en aval de la commission Culture

Les acteurs culturels se sont entendus sur une série de propositions lors de la réunion du 18 juin dernier. Six points principaux en ressortent :

La communication : avoir une communication et une image commune pour tous les acteurs, faire le lien entre les programmations. Réalisation d'un agenda/ calendrier culturel.

Les équipements : priorité : aménager les salles des fêtes. La commission est compétente pour faire du conseil et de l'accompagnement de projet sur l'aménagement des salles polyvalentes. Réalisation d'un guide pour l'aménagement des salles des fêtes.

Positions fermes sur le prêt de matériel : difficultés à prêter le matériel car il est fragile et problème de son transport.

Prioriser les actions : identifier les manques et favoriser certaines manifestations en fonction de la discipline (arts plastiques, danse), du type d'action (résidence, amateurs, spectacles complets), de l'étendue du territoire couvert... Faut-il prioriser ? Comment (modifier le taux de subvention)? Qui peut le faire ? Il y a des choix à faire car le dossier de cette année n'est pas solide et il faut faire évoluer la procédure pour que les acteurs soient en constante alerte.

La sensibilisation : former les acteurs aux actions de sensibilisation : qu'est-ce que la sensibilisation ? Comment sensibilise-t-on ?

Faire venir les adolescents. Travailler avec les responsables des collèges et des lycées.

Sensibiliser les élus (non familiarisés) à la culture. Idée de cycles de formations.

Reformaliser les réseaux d'échanges : constituer un réseau de personnes compétentes qui programment et vont voir des spectacles. Il faut favoriser le visionnage des spectacles.

Réduire les délais : redéfinir un calendrier (rendre le pré-dossier au Parc pour le 15 novembre pour avoir le temps de négocier les projets), négocier la souplesse (un dossier fin décembre et un dossier final en mars/ avril à rendre à la Région) car le principal problème c'est que le Conseil Régional fonctionne sur une année civile alors que les structures culturelles fonctionnent sur une année scolaire (donc difficultés à avoir la programmation un an à l'avance).